

Manuel de l'utilisateur

Système de traction Tatou[®] UTV



 **camoplast**

IMPORTANT

Veillez lire attentivement ce document en entier, ainsi que les directives d'installation particulières au modèle avant d'assembler, d'installer et d'utiliser le système de traction.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
IMPLICATION D'UN UTV MUNI DE SYSTÈMES	1
TRUCS ET CONSEILS	2
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
SÉCURITÉ	3
AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ	3
INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION	6
INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC	15
PROGRAMME D'ENTRETIEN	16
COUPLES DE SERRAGE	18
REMISAGE	18
GARANTIE	19
EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE	22
SOUTIEN TECHNIQUE	23

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le système de traction **Tatou® UTV** de Camoplast (ci-après appelé le «système»). Vous avez fait un choix judicieux. Ce système vous procurera toute la traction, la performance et la durabilité dont vous avez besoin dans vos travaux comme dans vos loisirs, et ce, en été comme en hiver.

IMPLICATION D'UN UTV MUNI DE SYSTÈMES

Le conducteur doit faire preuve de vigilance et de prudence en tout temps. La neige poudreuse et la boue peuvent cacher des obstacles qui présentent un danger.

- ⚠ L'installation de ce système aura pour effet de modifier le comportement du véhicule. Il est important de prendre le temps qu'il faut pour se familiariser avec les systèmes.
- ⚠ Avant chaque départ, s'assurer que les roues ne sont pas coincées ou bloquées en place.
- ⚠ Lors de randonnées en groupe, il est important de mettre en garde les gens qui roulent derrière un véhicule muni de systèmes de traction, car ils peuvent propulser des débris. Cela est d'autant plus important lors des randonnées sur pistes rocailleuses.
- ⚠ Adapter votre conduite aux conditions environnantes (météo, circulation, etc.) et en tenant compte de vos aptitudes de conducteur.
- ⚠ Un UTV muni d'un tel système ne se prête pas aux utilisations suivantes: compétitions, rallyes, acrobaties, cascades, sauts ou autres utilisations extrêmes.
- ⚠ Prévoir une plus longue distance de freinage et appliquer occasionnellement les freins en conduisant pour empêcher l'accumulation de glace au niveau des freins.
- ⚠ Il est important de toujours observer les consignes et mises en garde du fabricant du UTV en ce qui concerne, par exemple, le transport des passagers, la limite de chargement, etc.

TRUCS ET CONSEILS

Avant de partir en excursion, assurez-vous d'avoir à la portée de la main les outils suivants: 2 clés de 14 mm (9/16 po), une clé de 16 mm (5/8 po), une hache, une pelle, un câble de remorquage et un système de levage manuel.

De façon générale, plus vous roulez lentement, meilleure sera la traction.

Lors des randonnées en terrain inconnu, assurez-vous d'avoir en votre possession un téléphone portable ou satellite, une trousse de premiers soins et des pièces de rechange.

Lorsque vous circulez hors des sentiers, ayez toujours en tête qu'il peut y avoir des obstacles cachés.

Lorsque vous circulez en neige profonde, évitez de faire patiner les chenilles (en les faisant tourner sans que le véhicule n'avance) car cela pourrait entraîner l'enlèvement du véhicule.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tous les renseignements, figures et photos qu'on retrouve dans ce document sont à jour à la date de publication. Par contre, ils peuvent changer sans préavis.

Veillez lire le manuel du propriétaire du UTV autant de fois que vous le désirez. Son contenu reste toujours valide après l'installation du système.

Vous êtes responsable de faire lire ce document à toute autre personne qui sera appelée à conduire le UTV muni de systèmes.

Ce document fait partie intégrante du système. Remettez-le à tout nouveau propriétaire du système.

Consultez les autorités ayant des pouvoirs en vertu de la loi dans les endroits où vous circulerez avec votre UTV muni de systèmes avant toute utilisation et assurez-vous de respecter les lois et règlements en vigueur.

Les systèmes de traction pour UTV réduisent la pression au sol et augmentent la traction du véhicule. Lors d'une utilisation dans des conditions normales, la vitesse doit être réduite par rapport à celle d'un véhicule sur roues.

SÉCURITÉ

On utilise, dans ce manuel, les symboles suivants afin de souligner des renseignements en particulier.

AVERTISSEMENT

Indique une situation possiblement dangereuse qui, si on ne parvient pas à l'éviter, pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.

ATTENTION: Indique une situation possiblement dangereuse qui, si on ne parvient pas à l'éviter, pourrait entraîner des dommages aux composantes du véhicule.

NOTA: Apporte des renseignements supplémentaires.

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

Le système **Tatou® UTV** a été conçu, d'abord et avant tout, pour être utilisé dans des conditions hivernales et adapté pour performer dans les conditions printanières et automnales.

Le présent document contient des renseignements importants en lien avec la conduite d'un véhicule utilitaire (UTV) muni de systèmes de traction **Tatou® UTV** de Camoplast. Il est impératif que chaque utilisateur en prenne connaissance et consulte également les guides et manuels de l'utilisateur du UTV. Au moment d'acheter le système, qu'il soit neuf ou usagé, vous devez vous assurer d'obtenir tous les documents rattachés à celui-ci et, le cas échéant, au UTV sur lequel le système est installé, incluant, entre autres, les guides ou manuels de l'utilisateur, livrets d'entretien et factures des réparations antérieures. Au besoin, veuillez communiquer avec le concessionnaire ou le distributeur autorisé de Camoplast le plus près de chez vous pour obtenir les renseignements additionnels désirés. Vous pouvez également consulter le site Web de Camoplast au www.camoplast.com, communiquer avec notre service à la clientèle en composant le 1 866-533-0008 ou 819-533-0008 ou encore par courriel à l'adresse atvtracksystems@camoplast.com.

Camoplast estime qu'il existe certains risques liés à l'installation et à l'utilisation de systèmes. Bien que nos expériences aient démontré que le système est sécuritaire, l'utilisateur du UTV

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

muni de systèmes doit être conscient des risques inhérents à la conduite d'un UTV et des particularités reliées à l'ajout de ceux-ci. Le conducteur d'un UTV muni de systèmes doit, en tout temps, respecter les lois et les règlements applicables, les indications du fabricant du système, ainsi que celles du fabricant du véhicule, notamment quant à l'âge requis pour conduire et à l'équipement de base obligatoire dont le UTV doit être muni (phares, feux de position et de freinage, rétroviseurs, etc.). L'utilisateur du UTV doit toujours porter un équipement de protection adéquat, soit un casque homologué, des verres de sécurité (ou une visière), des vêtements protecteurs, des bottes et des gants. Bien entendu, la conduite avec les facultés affaiblies représente un danger pour tout utilisateur de UTV, en plus d'être contraire à la loi.

Le système comporte plusieurs pièces mobiles, incluant des roues de transmission. Dans l'éventualité où un objet devait se loger dans le système et bloquer ce dernier, il est impératif de couper le contact du moteur avant de tenter de dégager l'objet en question. L'utilisateur évitera ainsi de s'exposer à une quelconque manœuvre brusque du UTV ou à une rupture de pièce provenant du système, ce qui pourrait lui occasionner de graves blessures. De plus, le port de vêtements amples ou pendants, comme un long foulard, est risqué et fortement déconseillé.

La conduite d'un UTV muni de systèmes nécessite des précautions particulières et une connaissance des techniques de conduite de ce type de véhicule. Une évaluation, par l'utilisateur, des conditions du terrain (état des sols, degré d'inclinaison d'une pente, densité de la neige, etc.) est également essentielle. Un UTV muni du système ne peut se prêter à la compétition et encore moins à la réalisation de prouesses, d'acrobaties, de cascades ou d'autres exploits, lesquels peuvent entraîner une perte de contrôle et des blessures graves.

La maîtrise insuffisante d'un UTV, entres autres, lors de descentes, de montées, de la traversée d'obstacles et de virages, peut faire basculer le véhicule, occasionnant ainsi des blessures graves.

Transporter un passager, une charge ou attacher une remorque sont des facteurs qui peuvent rendre un UTV moins stable et compromettre la facilité d'utilisation du véhicule. À moins d'un avis contraire dans la loi ou de la part du fabricant du UTV, il est déconseillé de transporter un passager, une charge ou encore d'attacher une remorque.

L'installation d'un système influence le comportement d'un UTV en:

- 1) Augmentant sa garde au sol;
- 2) Élevant son centre de gravité;

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

- 3) Augmentant son poids et sa largeur totale;
- 4) Réduisant sa pression au sol (lb/po² (kgf/ m²)).

Ces paramètres auront effectivement pour effet de modifier les caractéristiques de conduite d'un UTV muni du système.

Par conséquent, il est fortement conseillé que l'utilisateur adapte son style de conduite en fonction des nouveaux paramètres mentionnés ci-dessus. Le conducteur devra donc faire preuve de prudence en traversant des obstacles et des passages étroits, en rencontrant des véhicules en sens inverse, etc.

De par sa conception, le système peut réduire considérablement la vitesse de pointe d'un UTV et fausser la lecture de l'indicateur de vitesse. De façon générale, le diamètre de la roue de transmission du système est inférieur à celui de la roue d'origine. Par conséquent, la vitesse réelle sera inférieure à la vitesse affichée sur l'indicateur de vitesse. Le conducteur d'un UTV, muni ou non de systèmes, doit toujours adapter sa vitesse aux conditions du climat et du terrain. De plus, l'utilisateur ne doit jamais excéder les limites permises ou circuler plus rapidement que ses capacités ne le lui permettent. La vitesse excessive demeure une des principales causes des accidents graves de UTV.

Camoplast est fière de compter parmi sa vaste gamme de produits des systèmes de traction pour UTV aussi fiables et sécuritaires que le **Tatou® UTV**. Cependant, il existe des risques inhérents à la conduite d'un UTV muni de tels systèmes. Il est donc primordial que le conducteur en vienne à maîtriser les techniques de conduite du UTV muni de systèmes, qu'il adapte sa conduite à son niveau d'expérience et qu'il procède à une évaluation constante des conditions du terrain pour ainsi en profiter de manière sécuritaire et efficace.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

AVERTISSEMENT

Ne jamais exposer des parties de votre corps sous le véhicule à moins que celui-ci ne repose sur des supports appropriés. Si le véhicule devait capoter ou se déplacer, cela pourrait vous occasionner des blessures graves. Ne pas utiliser un dispositif de levage en guise de support permanent.

Il est important de toujours respecter les pratiques recommandées en atelier. Le lieu de travail doit être propre, bien éclairé et bien aéré. Si on doit utiliser un vérin de plancher, il ne faut jamais l'utiliser comme un support. Utiliser toujours des supports appropriés. Pour éviter que le véhicule ne se déplace lors des manoeuvres, placer des cales sous les roues qui restent en contact avec le sol. Ces recommandations s'appliquent également lorsqu'on procède au démontage de pièces.

Il est important de lire ce manuel avant de procéder à l'installation. Veuillez consulter les instructions d'installation accompagnant le système en ce qui concerne votre modèle de UTV.

Installation

Effectuer toutes les tâches décrites dans les directives d'installation du véhicule. Ajuster l'angle d'attaque, l'alignement et la tension de la chenille de la façon décrite dans ce manuel. Essayer ensuite le véhicule et procéder à un rajustement, au besoin.

Démontage

ATTENTION: En laissant les ancrages de bras stabilisateurs fixés aux bras de suspension, il peut en résulter des dommages graves au véhicule. Ne jamais laisser des composantes autres que les pièces de renfort de la plaque de protection et du repose-pied.

Au moyen d'un dispositif de levage, soulever le UTV et installer des supports appropriés. S'assurer que le véhicule est solidement immobilisé afin qu'on puisse y travailler.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Avant du véhicule:

- Enlever le boulon qui retient l'ancrage du bras stabilisateur au bras de suspension.

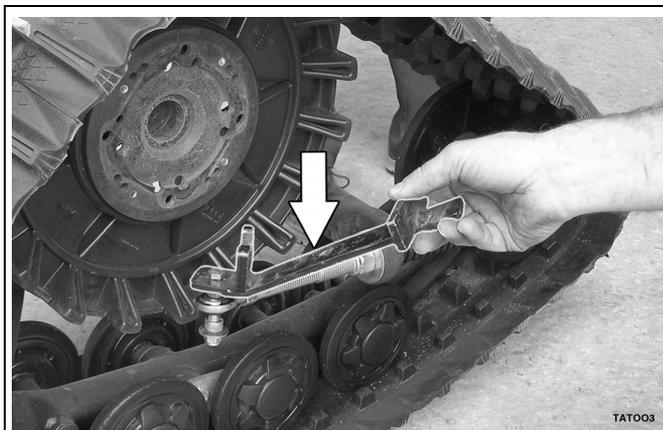


Figure 1

- Enlever les systèmes de traction.
- Réinstaller les roues.

Arrière du véhicule s'il est muni d'une suspension indépendante:

- Procéder de la même façon qu'à l'avant du véhicule.

Arrière du véhicule s'il est muni d'une suspension à essieu rigide ou avec bras longitudinal:

- Démontez le bras stabilisateur de la plaque de protection sous le véhicule ou de tout autre type d'ancrage.

NOTA: Vous pouvez laisser la plaque de protection en place.

- Enlever les systèmes de traction.
- Réinstaller les roues.

NOTA: Le protège marchepied peut habituellement rester installé.

Réinstallation

Il est important de toujours nettoyer les moyeux de roue de l'UTV avant de procéder à l'installation des roues ou des systèmes de traction.

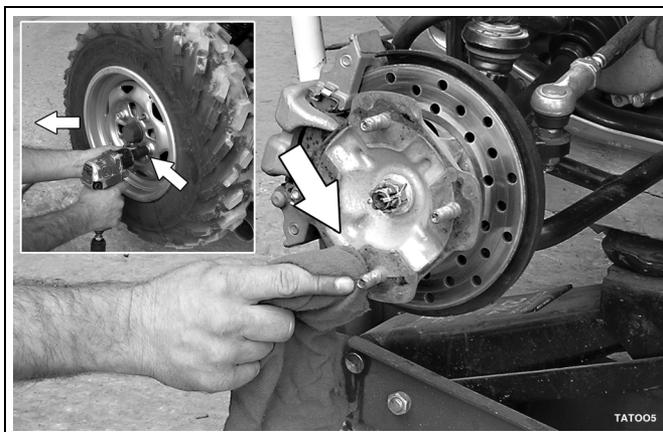


Figure 2

Nettoyer les moyeux de roue.

1. Réinstaller les systèmes de traction arrière et boulonner le bras stabilisateur sur la plaque d'ancrage quand il s'agit d'une suspension rigide.
2. Réinstaller les systèmes de traction avant et attacher l'ancrage de suspension au bras en "A".
3. Vérifier la tension de la chenille et l'ajuster, au besoin.
4. Vérifier l'angle d'attaque des systèmes et l'ajuster, au besoin.
5. Vérifier l'alignement et l'ajuster, au besoin.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Tension des ressorts de suspension arrière

Véhicule muni d'une suspension à essieu rigide ou avec bras longitudinal

- Placer le UTV sur une surface plane et au niveau.
- Régler l'écrou (1) en comprimant le ressort du bras stabilisateur d'un tour complet.
- Tourner l'écrou (2) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le guide anti-pivot (3).

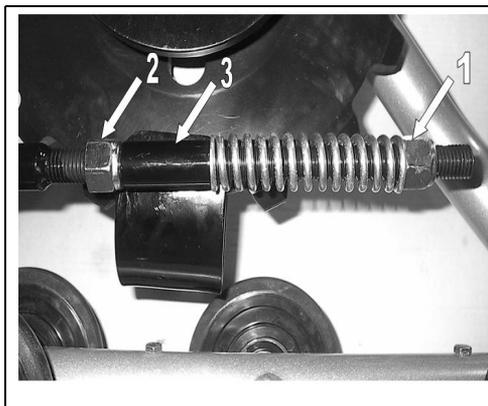


Figure 3

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Véhicule muni d'une suspension indépendante

- Installer le ressort d'extension avec le boulon à oeil fournis et ajuster la tension jusqu'à ce qu'on puisse insérer une carte de plastique d'une épaisseur de 1mm (1/32 po) entre les boudins du ressort. Voir la Figure 4.

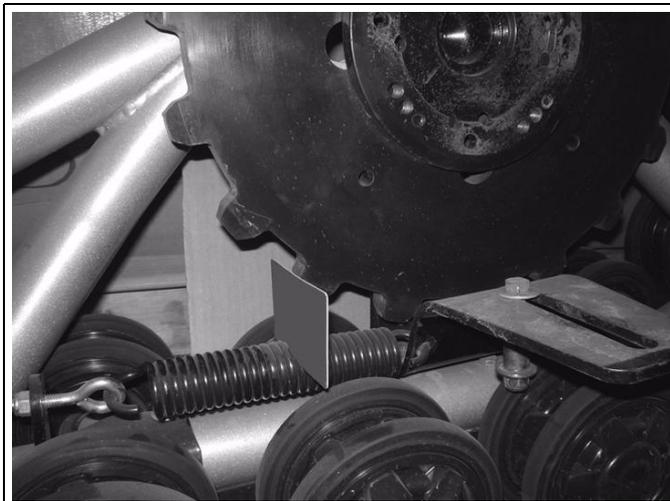


Figure 4

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Alignement

On exige d'ajuster le parallélisme alors que le UTV est placé sur le sol, en déplaçant celui-ci vers l'avant sur environ 3 m (10 pieds) pour ensuite mesurer le parallélisme. Celui-ci devrait être de 6 mm (1/4 po) supérieur à l'avant (B) par rapport à l'arrière (A). Voir la Figure 5.

NOTA: Chaque fois qu'on doit vérifier la mesure, conduire en marche arrière et repartir ensuite en marche avant sur environ 3 m (10 pieds).

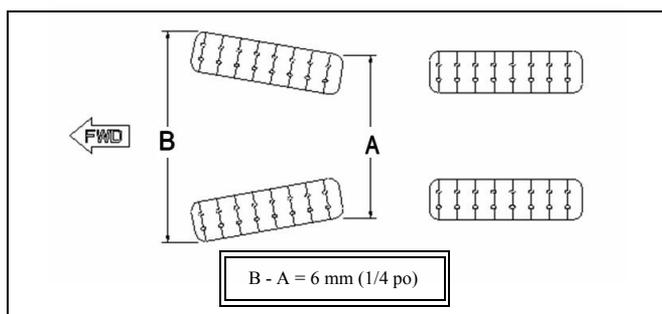


Figure 5

Pour effectuer ces ajustements sur le UTV, débloquer premièrement l'écrou (1) de chaque barre d'accouplement sur le UTV et visser ou dévisser ensuite la tige de direction d'un nombre égal de tours des deux côtés du véhicule.

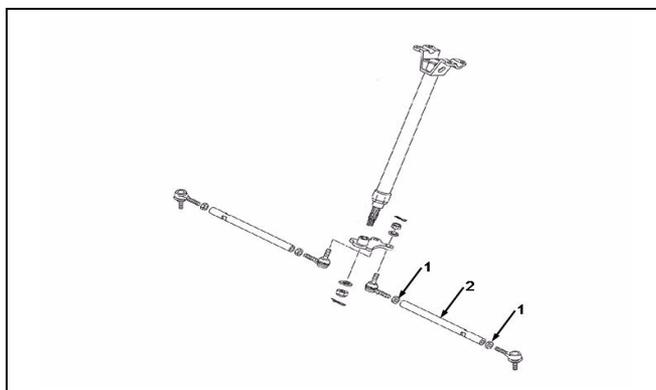


Figure 6

Tension de la chenille avant

Ajuster la tension de la chenille en tournant l'écrou de réglage (article 1 à la Figure 7) du tendeur de chenille. Ajuster la tension de la chenille.

Une force maximale de 10 kg (22 lb) exercée à l'endroit indiqué devrait produire une flèche de **25 mm (1 po)**. Voir la Figure 8.

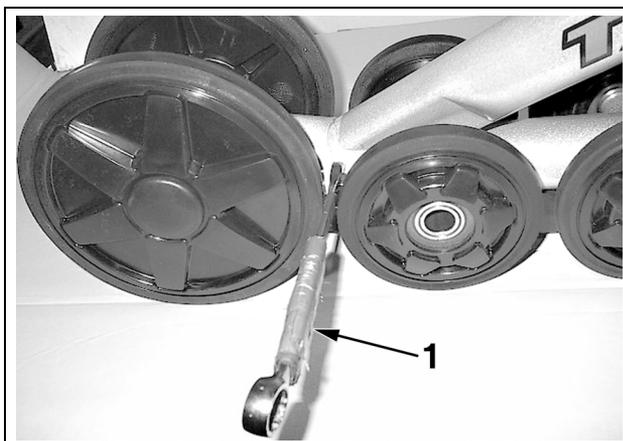


Figure 7

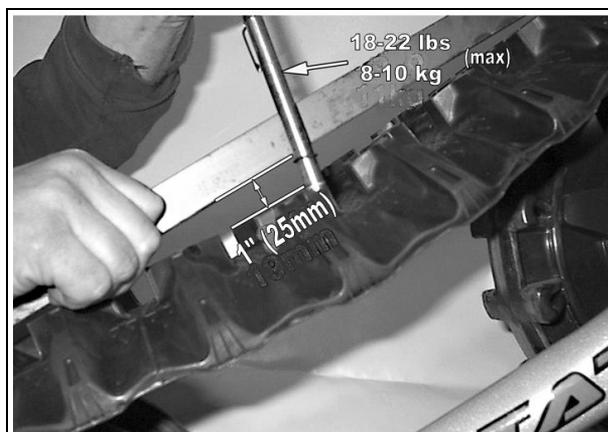


Figure 8

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Principes de réglage:

- Si la tension est plus élevée au niveau de la chenille, il est moins probable que celle-ci déraille, sans compter qu'on réduit également les risques de glissement au niveau du barbotin (lors d'un usage extrême seulement).
- Une tension moins élevée au niveau de la chenille améliore le rendement, le roulement et les économies de carburant (lors d'un usage à des fins récréatives).

Tension de la chenille arrière

Ajuster la tension de la chenille en tournant l'écrou de réglage (article 1 à la Figure 7) du tendeur de chenille. Ajuster la tension de la chenille.

Une force maximale de 10 kg (22 lb) exercée à l'endroit indiqué devrait produire une flèche de **38 mm (1½ po)**. Voir la Figure 9.

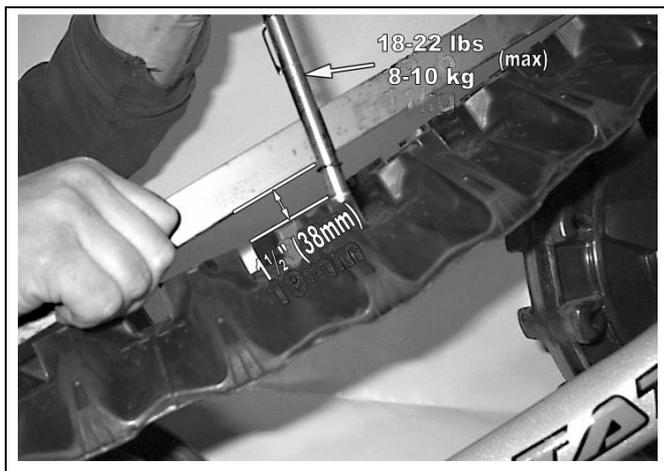


Figure 9

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Principes de réglage:

- Si la tension est plus élevée au niveau de la chenille, il est moins probable que celle-ci déraille, sans compter qu'on réduit également les risques de glissement au niveau du barbotin (lors d'un usage extrême seulement).
- Une tension moins élevée au niveau de la chenille améliore le rendement, le roulement et les économies de carburant (lors d'un usage à des fins récréatives).

Vérification finale

Conduire le véhicule à basse vitesse sur une distance de 1,5 km (1 mille). Évaluer le rendement des systèmes et ajuster ensuite, au besoin.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

Si possible, placer le véhicule sur une surface plane et au niveau (ou sur un dispositif de levage approprié). Arrêter le moteur.

Procéder comme suit:

- Mettre la chenille sur le cadre en débutant par les roulettes avant, par dessus l'engrenage en finissant avec l'arrière.
- Installer les deux roues arrière en utilisant les boulons et les rondelles et compléter avec le capuchon de plastique.
- S'assurer d'installer la chenille **arrière** en l'orientant tel que démontré à la Figure 10.

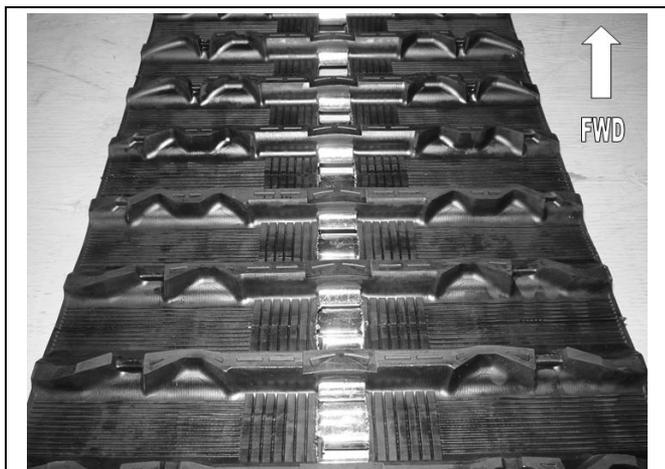


Figure 10

PROGRAMME D'ENTRETIEN

AVERTISSEMENT

Ne pas insérer les mains ou les pieds dans le système de traction, à moins que le moteur ne soit arrêté, que le véhicule ne soit immobilisé et que le frein de sécurité ne soit appliqué.

Pour obtenir un rendement optimal et assurer une durabilité maximale, on recommande de consulter le tableau d'entretien suivant:

Points à vérifier et à entretenir	Fréquence	
	Pendant le rodage	Suivant le rodage
Tension de la chenille	1 heure, 4 heures	20 heures
Couple des boulons	1 heure	4 heures
Réglage anti-pivotement	4 heures	20 heures
Alignement (des roues)	S/O	20 heures
État des roulements, des joints d'étanchéité et des manchons d'usure (pivot principal)	S/O	Une fois l'an
Inspection visuelle	Avant la conduite	Avant la conduite

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Camoplast recommande de ne pas utiliser de solvant de nettoyage pour freins afin de nettoyer le système de traction. Cela pourrait endommager les composantes d'étanchéité, ainsi que les autocollants.

AVERTISSEMENT

Après une utilisation extrême dans l'eau, la boue, la neige fondante, etc. et lors de l'inspection annuelle des roulements du cadre, prendre note que les roulements ne peuvent être re-graissés de la même façon que les roulements de motoneige. S'ils doivent être entretenus ou réparés, il faudra alors complètement remplacer la roue en question. Certaines pièces (ex. roulettes de 132 mm (5 po)) requièrent des outils spéciaux pour les démonter. Veuillez utiliser des outils spécialisés afin d'éviter tout dommage aux composantes et les risques de blessure.

COUPLES DE SERRAGE

Dispositif de grade 5	N•m	lbf•po
5/16 - 18	18 - 22	163 - 199
5/16 - 24	20 - 25	180 - 220
3/8 - 16	33 - 40	289 - 353
3/8 - 24	37 - 45	328 - 400
7/16 - 14	52 - 64	462 - 564
7/16 - 20	58 - 71	516 - 630

Dispositif de grade 5	N•m	lbf•pi
1/2 - 13	80 - 97	59 - 71
1/2 - 20	91 - 110	67 - 81
9/16 - 12	116 - 40	85 - 103
9/16 - 18	128 - 158	94 - 116
5/8 - 11	159 - 195	117 - 143
5/8 - 18	180 - 221	132 - 162
3/4 - 10	282 - 344	207 - 253
3/4 - 16	314 - 385	231 - 283

REMISAGE

La meilleure façon de remiser le système consiste à déposer chaque cadre sur le côté, à l'abri des rayons directs du soleil.

GARANTIE

Camoplast garantit que le système **Tatou® UTV** (système) neuf, non utilisé et installé par un concessionnaire ou distributeur autorisé est exempt de tout défaut de fabrication et de main-d'oeuvre pendant la période et aux conditions décrites ci-dessous. En utilisant un nouveau système **Tatou® UTV**, l'utilisateur reconnaît que ces modalités sont applicables et exclusives, qu'elles lui ont été signifiées et qu'il les a acceptées au moment de l'achat.

Le système de traction pour UTV **Tatou® UTV** est couvert par une garantie du fabricant (ci-après appelée «garantie»). La garantie couvre les défauts de fabrication et de main-d'oeuvre. L'installation et l'entretien du système sont toujours à la charge de son propriétaire.

PÉRIODE DE COUVERTURE

La garantie demeure valide pour une période de douze (12) mois consécutifs à compter de la date d'achat du système. Cette garantie ne s'applique pas aux opérations d'entretien normales.

La garantie s'applique exclusivement aux pièces et aux composants du système de traction. Tout défaut de peinture (cadres et composantes) est exclu.

La garantie ne s'applique pas si l'installation du système a été effectuée par une personne autre qu'un concessionnaire de Camoplast ou un distributeur autorisé.

La garantie ne couvre pas tout dommage ou bris au UTV, ainsi que les défauts connexes au UTV, que ceux-ci aient été causés ou qu'on insinue qu'ils ont été causés par le système.

Le fabricant n'est pas responsable des dommages, blessures ou pertes causés lors ou à la suite de l'installation du système sur un véhicule.

Pour que la garantie soit valide, le propriétaire du système doit absolument se conformer aux indications et avertissements du fabricant. De plus, toute réclamation doit être accompagnée d'une preuve d'achat (reçu original ou contrat de vente), alors que les travaux ou les réparations doivent être confiés à un concessionnaire autorisé de Camoplast. Toute réclamation n'ayant pas déjà été approuvée et autorisée par Camoplast sera rejetée.

Les situations et les points suivants ne sont, en aucun cas, couverts par la garantie:

- 1) Tous les dommages indirects, incluant, entre autres, les coûts indirects, comme le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, les frais de location et de transport, les inconvénients, la couverture d'assurance, le remboursement des pertes, les pertes de temps et de revenus, etc.
- 2) Les dommages résultant d'une mauvaise installation.

3) Les dommages résultant d'une usure normale des pièces ou de la détérioration progressive attribuable au kilométrage parcouru avec un véhicule sur lequel le système est installé.

4) Les dommages résultant du non-respect des instructions d'utilisation et d'entretien figurant dans le manuel de l'utilisateur et autres documents techniques.

5) Les dommages résultant d'un usage abusif, d'une utilisation anormale, de la négligence ou encore, d'une utilisation non conforme aux recommandations du manuel, telle une surcharge de poids, même passagère.

6) Les coûts de la main-d'oeuvre, des pièces et des lubrifiants rattachés à tout service d'entretien.

7) Les dommages résultant de réparations, d'entretiens ou de révisions mal effectués, de toute modification apportée au système autre que celles spécifiées par le fabricant ou lors de remplacement de pièces d'origine par des pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par Camoplast

8) Les dommages résultant d'un accident, d'un incendie, d'un vol, de vandalisme, d'une guerre ou de tout autre événement fortuit.

9) Les dommages résultant de l'inexpérience, d'erreurs de conduite, d'un accident ou d'un incident et ce, quelles qu'en soient les causes ou les conséquences.

10) Toute utilisation du système sur un véhicule servant aux fins de la location commerciale, y compris par un précédent propriétaire, rendra cette garantie nulle et non avenue.

11) L'utilisation du système lors de compétitions ou de toute activité de ce genre, à n'importe quel moment, y compris par un précédent propriétaire ou dans des conditions non conformes à celles prescrites par le fabricant, rendra cette garantie nulle et non avenue.

Toute composante ou pièce réparée ou remplacée n'est couverte que dans les limites de la garantie originale. Si on a remplacé une pièce garantie après cinq (5) mois, la nouvelle pièce de rechange ne sera garantie que pour sept (7) mois additionnels, ce qui totalise douze (12) mois. En aucun cas la garantie ne devra se prolonger au-delà de douze (12) mois à compter de la date d'achat originale du système.

Dans tous les cas, la garantie se limite au maximum du prix d'achat original ou à la juste valeur marchande du système. Il reviendra à Camoplast de déterminer la juste valeur marchande d'un système usagé. La garantie s'applique dans les limites et selon les conditions du contrat original. Dans le cas où on considère que le système est inutilisable en raison d'un accident ou d'une réparation inadéquate, la garantie deviendra nulle et sans effet, alors que le propriétaire du système n'aura plus aucun recours.

Le fabricant, le détaillant et le réparateur du système ne peuvent être tenus responsables des retards possibles causés par la livraison en retard de pièces ou attribuables à une commande en souffrance.

GARANTIE

*Il revient à l'utilisateur d'assumer les frais d'expédition et de livraison du système chez le concessionnaire et/ou le distributeur.

Camoplast se réserve le droit de modifier en tout temps la présente Garantie. Les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits seront toutefois respectées.

EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE

EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE

Les figures suivantes indiquent l'emplacement des numéros de série du cadre et de la chenille.

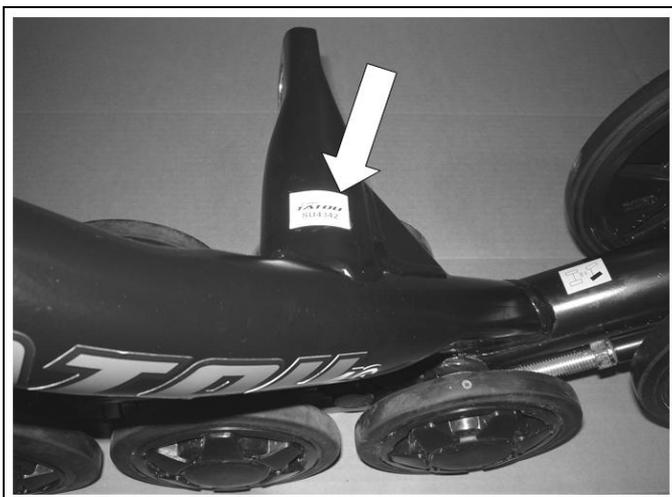


Figure 11

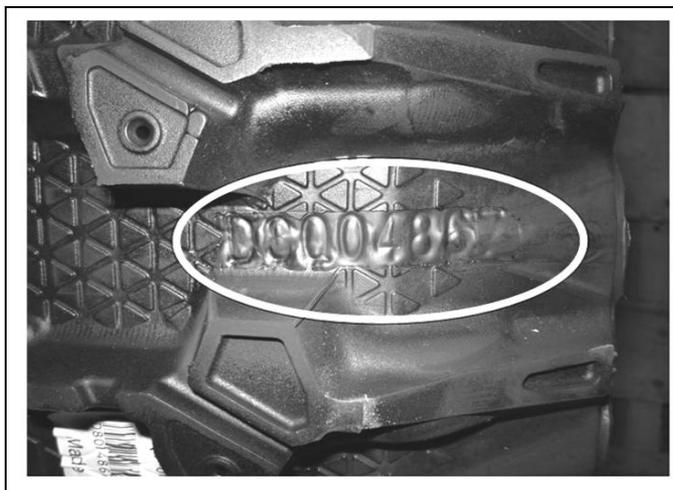


Figure 12

SOUTIEN TECHNIQUE

SOUTIEN TECHNIQUE

Advenant que votre concessionnaire ou distributeur ne soit pas en mesure de résoudre un problème lié au système, vous pouvez communiquer avec l'équipe de soutien de Camoplast du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (heure normale de l'Est).

Sans frais: 1 866-533-0008

Téléphone: 819-533-0008

Courriel: atvtracksystems@camoplast.com

Site Web: www.camoplast.com

Adresse postale: 1701, 3^e avenue, Grand-Mère, Qc (Canada)
G9T 2W6